

RENDEZ-VOUS AU PÉAGE

Sur le bureau de Ségolène Royal, le projet de contournement Est bute sur la question du financement. **p. 2**

EN SOUTIEN À KOBANÉ

La Ville a voté une aide pour soutenir les villes kurdes de Turquie qui accueillent des réfugiés de Kobané. **p. 5**

NON-VIOLENCE

Un groupe d'assistantes maternelles prend la plume pour sensibiliser les enfants aux violences faites aux femmes. **p. 12**

LA PAUSE SPORT

Quand le sport s'invite dans l'entreprise, tous les moyens sont bons pour recharger les batteries entre collègues. **p. 14**

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 13 au 27 novembre 2014 - n° 194

Les enfants face aux juges



Lorsque les enfants basculent dans la délinquance, la justice s'exerce pleinement tout en prenant en compte leur statut particulier de mineur. Depuis soixante-dix ans, l'exigence du droit français donne la priorité à l'éducatif sur le répressif. **p. 7 à 10**

Retour à la case péage

Au cœur des sujets répertoriés dans le compte rendu de la concertation sur le contournement Est, la question du financement arrive largement en tête. Qui paiera la note d'un projet estimé à 1 milliard d'euros ?

Petit à petit, le contournement Est de Rouen fait son chemin. Dernier épisode en date, le 24 octobre, le préfet de la région Haute-Normandie, Pierre-Henry Maccioni, a fait savoir par voie de communiqué de presse qu'il venait d'adresser le compte rendu de la concertation à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Prochain objectif : l'ouverture d'une enquête publique début 2016.

CHÈQUE EN BLANC

Dans le document rédigé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), il est bien fait état de tous les sujets liés à cette infrastructure et notamment des enjeux humains et naturels ou encore des alternatives modales liées au fret fluvial et ferroviaire. Mais sur soixante-quatre pages, pas moins d'une dizaine sont consacrées à la seule question du coût de réalisation et de fonctionnement de l'ouvrage. Premier constat : un chiffre a disparu et non des moindres. Le 9 juillet, lors de la réunion de clôture de la concertation qui se déroulait à la Halle aux toiles de Rouen, Patrick Berg, directeur de la Dreal Haute-Normandie, reconnaissait la nécessité de recourir à des fonds privés, tout en modulant « *mais pour que le péage soit modéré, il y aura une subvention publique d'investis-*

sement d'environ 500 millions d'euros ». Quelques mois plus tard, dans le rapport remis au ministère, si la phrase est reprise quasiment mot pour mot, le montant de la subvention n'apparaît plus. Tout du moins, est-il écrit que « pour que le projet soit réalisé, il est nécessaire d'apporter la moitié du coût en subvention publique ». Un engagement qui laisse de la marge et qui prévoit de surcroît que « cette subvention sera réunie en mobilisant l'État et les collectivités. »

Dans un contexte annoncé de baisse de la dotation globale de fonctionnement de

11 milliards d'euros pour les dites collectivités, certains ne manquent pas de s'inquiéter. Pour Alain Roussel, maire des Authieux-le-Port-Saint-Ouen et président de l'Association des communes pour un contournement Est soutenable (Access), « ce compte rendu se résume à une démarche administrative. En l'absence de montage financier, il n'y a rien de concret, aucune perspective. La seule réponse de la Dreal, c'est le péage ! » Sur ce point, le rapport précise que « le niveau de péage pris en compte pour les études de trafic s'élève en chiffres actuels à 10 centimes

le kilomètre pour une voiture particulière et 30 centimes pour un poids lourd. » Soit, pour un tracé estimé à 40 kilomètres, environ 4 € pour les voitures et 12 € pour les poids lourds. Et quand certains s'insurgent, voire revendiquent la gratuité d'usage, la Dreal se borne à indiquer que « les sociétés autoroutières proposent généralement un système d'abonnement domicile-travail ». Dont acte.

D'une manière générale, au-delà des inquiétudes, ce sont les incertitudes liées à ce projet qui dominent. Quelle date pour la mise en service, alors que le

site internet de la Commission nationale de débat public annonce 2030 et la Dreal 2024 ?

C'EST POUR QUAND ?

Quelle part de contribution pour l'État et les collectivités ? Quels aménagements pour la préservation de l'environnement et de la qualité de l'air ? Une seule chose est sûre : le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, en charge de l'enquête publique, ne manquera pas d'ouvrage d'ici 2016. ♦



Plusieurs réunions publiques (ici à Oissel) ont permis aux opposants au projet de faire connaître leurs arguments. Certains figurent dans le compte-rendu.



Aucune offre de reprise du magasin d'ameublement n'a été jugée recevable par le tribunal de Mulhouse.

Pas de repreneur pour Atlas

Le magasin d'ameublement Atlas du Château blanc a fermé définitivement ses portes lundi 27 octobre. Aucune offre de reprise n'a été retenue par le tribunal.

Les quelque 8 000 mètres carrés d'Atlas sont désormais vides de marchandises et de leurs seize salariés. Le magasin d'ameublement stéphanois était l'un des 95 sites des enseignes Fly, Atlas et Crozattier détenus en direct par la famille Rapp (Mobilier européen), dont le siège social est à Kingersheim (Haut-Rhin). D'abord placé en procédure de sauvegarde de l'emploi (PSE) en juin, le numéro quatre de l'ameublement français avait été placé en redressement judiciaire le 17 septembre par le tribunal de Mulhouse. Le magasin stéphanois avait fait l'objet d'une offre de reprise, comme les 24 autres magasins et leurs 288 emplois sous enseigne Atlas détenue en direct par les Rapp. Cette offre émanait de la société Arum fondée par

Patrick Werner, l'ex-président du directoire de la Banque postale, mais ce dernier a retiré son offre entre les deux tours, préférant « *laisser le champ libre à l'offre Fly* [présentée par l'ancien directeur financier du groupe, ndr] *qui permettrait de sauver davantage d'emplois.* » En l'absence d'un autre repreneur, les magasins Atlas devraient donc fermer leurs portes, à l'exception de 4 d'entre eux repris par But, de 8 autres repris par Conforama en mars dernier, et des 22 autres magasins indépendants sous franchise.

Dominique Joubert, le directeur du magasin stéphanois, se dit « sous le choc » de cette nouvelle. « *Le magasin est rentable* », plaide-t-il, même s'il reconnaît que le tassement du marché du meuble et l'ouverture d'Ikea

à Tourville-la-Rivière avaient rendu la situation plus tendue, « *mais c'est un magasin viable, doté d'un personnel excellent* ». Les seize salariés du magasin désormais en attente de leur lettre de licenciement déplorent le manque d'information de la part du siège alsacien. Dans un mail que leur avaient adressé le 10 octobre les cousins François et Philippe Rapp, les 2076 salariés du groupe étaient invités à « *accepter de subir une zone d'incertitude jusqu'à début novembre* » et se voyaient proposer un numéro de téléphone de soutien psychologique. « *Du vent* », dénonce l'un des salariés. L'incertitude plane sur l'avenir des locaux désormais vides. ♦

À mon avis



À l'initiative pour des financements

Au moment où le gouvernement réduit comme jamais les dotations aux communes, il est vital que les équipes municipales soient prêtes à présenter des dossiers solides et cohérents dès lors qu'il y a des possibilités de financements exceptionnels. C'est ce que nous avons fait avec succès.

Nous avons ainsi obtenu une dotation de 516 960 € pour achever l'équipement informatique (tableaux blancs interactifs, ordinateurs et vidéoprojecteurs) de nos salles de classe pour la prochaine rentrée, permettant de généraliser sur la ville les moyens d'une pédagogie qui donne déjà de bons résultats auprès des jeunes élèves. Nous avons également été retenus parmi les 27 dossiers (sur 264 !) pour bénéficier de l'appel à projet de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui financera, par une subvention de 680 000 € et un prêt à taux zéro, la rénovation de la résidence de personnes âgées Ambroise-Crozat.

Nous attendons avec confiance la réponse de l'Agence nationale de rénovation urbaine à notre dossier pour continuer le travail de réaménagement de nos quartiers. Dans un contexte d'austérité généralisée où l'investissement public est terriblement affaibli, il convient de faire preuve d'initiative pour trouver des financements permettant de moderniser l'équipement de la ville.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

États de santé

Pour l'édition 2014 du forum santé organisé par la Ville, l'objectif reste de favoriser les liens entre les professionnels, les associations et les habitants. « *Ce rendez-vous s'adresse à tout le monde, aussi bien celles et ceux qui ont des difficultés à accéder aux soins mais également la jeune génération qui n'éprouve pas toujours le besoin de s'interroger sur les questions de santé* », précise Pierre Creusé, coordinateur santé à la Ville. Ainsi, cette année, trois classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) du collège Paul-Éluard seront invitées à visiter les différents espaces du forum et à réaliser plusieurs missions sur un mode à la fois ludique et pratique. « *Ils devront notamment tester leur souffle, leur vue et tenter de gagner un panier de légumes.* »

Au programme encore, des ateliers de dépistage, d'éducation nutritionnelle, un espace bien-être et un temps pour le débat avec l'association Ensemble et le centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie de l'hôpital Saint-Julien. ♦

• Forum santé, jeudi 13 novembre à la salle festive de 9 à 17 heures. Entrée libre et gratuite.

••• Aide à domicile

Mis en concurrence, un secteur fragilisé

Malgré le déblocage de 1,25 million d'euros voté par le conseil général à l'initiative du groupe communiste, les associations de l'aide à domicile restent menacées.

Toutefois, les familles et le personnel intervenant sur la ville semblent pour l'heure épargnés.

Lundi 27 octobre, les associations d'aide à domicile du département, parmi lesquelles l'Association de l'aide familiale populaire (AAFP) dont **69 salariés interviennent sur la commune auprès de 466 familles**, manifestaient à Rouen à l'appel de la CFDT. Le syndicat dénonçait une situation qui pourrait entraîner à court terme la disparition de certaines d'entre elles et le licenciement d'un millier de salariés.

L'organisation pointait notamment leur « *mise en concurrence inadmissible* » résultant des financements du Département, ce dernier pratiquant des tarifs différents pour chacune des quatre grandes associations de l'aide à domicile de Seine-Maritime. Quoi qu'il en soit, assure Didier Quint, représentant CFDT, ce financement du Département demeure « *insuffisant par rapport au coût réel de la prestation* ».

À Saint-Étienne-du-Rouvray, l'AAFP, par la voix de François Fondard, son directeur général, s'est fixé l'objectif à très court terme d'une réduction de son taux horaire afin de retrouver l'équilibre, ce qui, ajoute le responsable « *devrait signifier la suppression d'une dizaine d'emplois* ». Ces licenciements ne devraient toutefois pas toucher les personnels intervenant sur la commune.

Les graves difficultés qui

frappent les associations d'aide à domicile sont dues à la conjonction de plusieurs causes. La première, pointée par la CFDT et par le conseiller général Claude Collin – à l'origine, avec ses collègues communistes, du déblocage de 1,25 million dont une partie (650 000,00 €) donnera à l'AAFP, explique François Fondard, « *un an de sursis* » – est liée à la concurrence du secteur privé lucratif. Ce dernier n'aura en effet pas été soumis, depuis son apparition en 2005, aux mêmes contraintes statutaires que le secteur associatif.

Créé par la loi Borloo de 2005, le secteur privé lucratif de l'aide à domicile n'était soumis,

jusqu'au 1^{er} novembre dernier, à aucune convention collective. Cette absence de texte encadrant le statut de ses salariés soumettait ainsi les travailleurs du privé lucratif à des conditions d'exercice dégradées par rapport à celles de leurs collègues de l'associatif. Une inégalité statutaire impactant sur les services d'un privé lucratif que la CFDT qualifie d'« *offre low cost* ».

CONVENTION COLLECTIVE

Ce déséquilibre de contraintes statutaires aurait en outre, aux dires du syndicat, porté des

agents du conseil général à demander aux employeurs associatifs de « *baisser les coûts de production en dénonçant la convention collective des associations* ». Caroline Dutarte, vice-présidente du conseil général, assure que le Département n'a donné « *aucune instruction en ce sens* ». L'élue ajoutant qu'une convention collective allait évidemment « *dans le bon sens, même si cela représente un coût pour les associations* ».

Une autre cause, incriminée par la déléguée centrale CFDT Christel Bigare, dans les difficultés frappant les associations serait le « *désengagement de la Carsat* ». La caisse d'assu-

rance retraite répond, quant à elle, par la voix de son directeur Jean-Yves Yvenat, que « *l'aide de la Carsat n'a pas baissé jusqu'en 2013* » (date d'entrée en vigueur de la convention collective des associations, ceci dit au passage), confirmant néanmoins que la situation tendue actuelle résulte de la loi Borloo de 2005 qui a « *ouvert le marché au privé lucratif* » diluant ainsi les financements. Le directeur de la Carsat annonce toutefois une « *baisse de 19 % jusqu'en 2017* » du financement à l'aide à domicile. Les jours du secteur associatif sont-ils comptés ? ♦



À l'appel de la CFDT, les associations d'aide à domicile ont manifesté à Rouen le 27 octobre.

Les Kurdes d'ici dénoncent une catastrophe humanitaire

Le conseil municipal a voté une aide aux villes kurdes de Turquie accueillant les réfugiés de Kobané (Syrie) fuyant les djihadistes de l'État islamique (EI). Des Stéphanois témoignent...

Pour Aysel Demir et Ali Ali, c'est un « geste symbolique très important pour le moral de la communauté ». Aysel est la présidente du Centre de la communauté démocratique kurde de Rouen (CCDKR). Ali a fui la ville syrienne de Kamechliyé en 2001 pour raisons politiques. « On m'a jeté en prison parce que j'étais Kurde », dit-il. L'une et l'autre saluent la subvention de 750 € votée par le conseil municipal stéphanois le 16 octobre. Cette aide est destinée aux communes kurdes de Turquie à proximité de la ville syrienne de Kobané assiégée par les djihadistes de l'État islamique (EI) depuis le 16 septembre, « elles sont seules, l'État turc ne fait rien pour les aider ». Deux d'entre elles sont chères à la présidente du CCDKR, Sirnak étant sa ville natale et Batman, celle où réside sa famille.

Côté turc, les caméras du monde entier sont braquées sur Kobané où les combattants kurdes résistent à l'encerclement des djihadistes. « C'est un génocide, une catastrophe humanitaire, la communauté internationale doit donner aux habitants de Kobané les moyens de se défendre », plaident les deux représentants des quelque 400 familles kurdes de l'agglomération,



Un millier de personnes aurait péri à Kobané, 300 000 ont pris la fuite. La police turque retient les ambulances plusieurs heures avant de les laisser passer la frontière.

dont beaucoup résident sur la commune. Les combattants kurdes sont en effet seuls et faiblement armés face à l'EI qui dispose quant à lui d'armements puissants et sophistiqués. Ali a deux frères et deux sœurs possiblement engagés dans les combats, indique-t-il, « je n'ai aucune nouvelle d'eux depuis le début de la guerre ».

Les forces kurdes comptent dans leurs rangs un très grand nombre de femmes, et restent le dernier rempart contre l'EI

dans cette région. Elles ont récemment sauvé des dizaines de milliers de Yézidis des massacres perpétrés par l'EI. « Ils décapitent les gens et jouent au foot avec leur tête », explique Aysel Demir. L'issue des combats de Kobané sera déterminante pour l'avenir des Kurdes turcs. Une guerre civile qui ne dit pas son nom a fait plus de 35 000 morts kurdes (selon le journal *Le Monde*) en Turquie pendant dix ans. Un fragile cessez-le-feu est maintenant à l'œuvre, « mais si

Kobané tombe, redoute Aysel, ce sera un bain de sang en Turquie ».

Le 6 octobre, une manifestation de soutien à Kobané a fait au moins dix morts à Diyarbakir, la capitale du Kurdistan turc. Mais ce risque ne semble convaincre ni la Turquie, ni la communauté internationale, d'amplifier leur aide aux habitants de Kobané. Selon Aysel et Ali, « la Turquie attend que Kobané tombe pour mieux contrôler les Kurdes de Syrie et d'Irak... » ♦

Solidarité

Le Sud remis à l'endroit

« À chaque édition, ce sont les richesses pillées que nous mettons en avant, cette année nous parlerons de la richesse humaine du Sud, celle de son sol aussi. » C'est donc dans ce changement d'optique que Carole Maugard, responsable du Point information jeunesse (Pij) et de l'organisation de la manifestation annuelle *Savoir pour agir*, a choisi de chambouler nos représentations du monde. L'Afrique, l'Amérique du sud et l'Asie, ainsi débarrassées de leur vision nordiste, apparaissent alors sous un autre jour, non plus comme réduites au seul rôle de victimes du Nord (ce qu'elles sont encore face aux pillages de leurs matières premières et de leur

force de travail) mais comme riches de leurs populations et de leur présent, tant au sens historique que de celui de cadeau. « Les pays du Sud ont donné au Nord de grandes richesses culturelles, rappelle la responsable du Pij, c'est ce dont nous souhaitons parler de manière ludique. » ♦

- **Savoir pour agir**: jeudi et vendredi 20 et 21 novembre (pour les scolaires); samedi 22 novembre de 10 à 18 heures, rendez-vous familial, entrée libre, salle festive (jeux, expositions, mini-ferme, marché artisanal).



RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence **jeudi 27 novembre** de 10 à 12 heures, au centre socioculturel Georges-Brassens (quartier Thorez/Langevin).

Loto

Le loto de la section cheminots retraités CGT de Saint-Étienne-du-Rouvray qui devait avoir lieu jeudi 13 novembre de 14 à 18 heures salle Coluche de l'espace des Vaillons a été reporté à **vendredi 14 novembre**, même lieu, même heure. Renseignements au 0686495818.

Foire à tout

L'école Jeanne-d'Arc organise une foire à tout autour de l'enfant (jouets, vêtements...) **samedi 15 novembre** de 9 heures à 17 h 30, 98 rue de la République.

Collectif solidarité

La prochaine permanence du collectif solidarité aura lieu **mardi 18 novembre** à 18 heures à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Tél. : 0633467802 ou collectifsolidariteser@gmail.com

Thé dansant

Le club de la Bonne humeur organise un thé dansant **mardi 25 novembre**, à la salle festive, à partir de 14 h 30, animé par l'orchestre Duo Lacroix.

Exposition : souvenirs dérobés

Plusieurs objets – pour la plupart des souvenirs personnels – rassemblés à l'occasion de l'exposition « Guerre ou paix » présentée par l'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré ont été dérobés durant l'événement. Ces actes indélébiles ont particulièrement ému les participants à l'atelier qui tiennent à présenter leurs excuses aux personnes lésées. Ces vols mettent à mal le travail réalisé par ces historiens locaux et ternissent la confiance qu'ils ont pu établir avec les particuliers qui ont bien voulu leur confier des objets relatant la vie quotidienne des soldats.

État civil

MARIAGES Adem Kizilirmak et Mélika Senoglu, Stéphane Quelennec et Virginie Kernoas, Samuel Baumgarten et Nathalie Lagrene, Farid Bentouati et Nadia Ayachi.

NAISSANCES Adem Aharroud, Elji Bertin, Luana Buquet, Talya Caglayanakaya, Diego Freitas Dos Santos Janelas, Leelou Galli, Ange Gaultier Laurent, Abdelhak Hamma, Talén Issa, Mohamed-Amine Jidari, Yassine Khattab, Jenna Lecoeur, Ilan Letailleur, Ilana Letailleur, Alice Levasseur Tesson, Mairam Mirzoyan, Nélia Slimani, Ayoub Thieulent, Lucas Tran, Jasmine Abdellaoui, Moussa Ait Ameer, Lina Beneddra, Mila Benoist, Leith Abderahmene Bentaleb, Noham Binet Bouvet, Tino Bonasera, Loeyvan Cousset, Yahiya Mahfoudhi, Nawal Malou, Adel Mecherout, Niame Niang, Gabin Pellerin, Ayna Sobukanla, Amanie Tahtouh, Sorcha Talbot.

DÉCÈS Jocelyn Lebouleur, Jacques Delestre, Jacqueline Masurier, Patrick Gittinger, Abdelkader Akchoun, Ludovina Martins Miguel, Patrice Boulanger, Patrick Breuque, Blandine Tropini, Cécile Bénard, Jean-Claude Le Bloas, El Haj Achi.

Collecte du Secours catholique

La collecte nationale du Secours catholique aura lieu samedi 15 et dimanche 16 novembre. Cette collecte a pour but de récolter des fonds, dans la France entière, pour continuer à financer ses différentes activités : magasin alimentaire, aide aux devoirs, sorties... L'antenne stéphanaise, 1 rue Guynemer, est ouverte les mardi et jeudi de 14 à 16 heures et le vendredi matin pour le magasin alimentaire de 7 h 30 à 12 heures. Renseignements au 0235641849.

Arrêté contre les bruits de voisinage

Le préfet a pris un arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en Seine-Maritime. Cet arrêté vise les bruits de comportements des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité ; les bruits d'activités professionnelles ou d'une activité sportive, culturelle ou de loisir, organisée de façon habituelle ou soumise à autorisation et dont les conditions d'exercice relatives au bruit n'ont pas été fixées par les autorités compétentes. Tout bruit gênant par sa durée, son intensité ou sa répétition, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les activités bruyantes, réalisées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 20 heures ; les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures. ♦

Collecte de la Banque alimentaire

La collecte annuelle de la Banque alimentaire se déroulera **vendredi 28 et samedi 29 novembre** aux portes des moyennes et grandes surfaces. Les bénévoles de l'association récupéreront des denrées non périssables afin d'aider les plus démunis. Cette année, l'association a davantage besoin de produits de petit déjeuner, huile, conserves de fruits et légumes, conserves de viande, conserves de poisson, soupe, petits pots bébé.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly, Émilie Guérard.
Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gosselin.
Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappes, Gaëlle Carcaly.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Seron.
Illustrations : Dugodus.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 0235950600.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

PENSEZ-Y

Collecte de sang

L'Établissement français du sang organise une collecte sur la place de l'Église à **vendredi 28 novembre** de 15 à 18 heures.

Attention aux vols par ruse

En raison d'une recrudescence de vols par fausse qualité, il est nécessaire d'être vigilant lorsque des personnes, même en uniforme se présentent. Il faut leur demander de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. En cas de doute, ne pas les laisser entrer et faire un contrôle en appelant le service concerné ou contacter la police municipale au 02 32 95 83 81.

Foire à tout et marché de Noël

Une foire à tout et un marché de Noël sont organisés samedi 6 décembre à la salle festive au profit du Téléthon. Les inscriptions à la foire à tout et au marché de Noël se feront dans le hall de la piscine Marcel-Porzou samedi 15 novembre de 10 à 12 heures et de 14 à 15 heures. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Prix de la table : 6 €. ♦

+ Bon à savoir

La conduite accompagnée accessible dès 15 ans

L'apprentissage anticipé de la conduite est accessible dès 15 ans depuis le 1^{er} novembre 2014, contre 16 ans auparavant. Les jeunes candidats au permis de conduire qui choisiront cette formule pourront passer le permis plus tôt, dès 17 ans et demi, afin de pouvoir conduire au premier jour de leur majorité. L'objectif est de porter le nombre de jeunes bénéficiant de la conduite accompagnée de 30 à 50 % d'ici à fin 2017.

Pour assurer le suivi éducatif des mineurs, la protection judiciaire de la jeunesse peut compter sur des éducateurs spécialisés et des enseignants détachés de l'Éducation nationale.



Mineurs délinquants : une justice à part

En France, depuis 1945, la justice des enfants n'est pas la justice des adultes. Cette année-là, le législateur a choisi d'accorder aux mineurs délinquants un suivi individualisé avec un objectif prioritairement éducatif.

Une singularité qui mérite d'être préservée, voire renforcée.

Dans quelques mois, l'ordonnance du 2 février 1945 fête ses 70 ans. Loin d'être tombé en désuétude, ce texte constitue encore aujourd'hui la référence absolue concernant les mineurs délinquants. Il pose comme principe la responsabilité pénale atténuée des mineurs doués de discernement ainsi que la primauté de l'éducatif sur le répressif. Dans le même temps, l'ordonnance de 1945 a institué un juge des enfants qui garantit la spécificité du système en associant l'intervention judiciaire et le travail éducatif. À l'autre bout de la chaîne, la protection judiciaire

de la jeunesse (PJJ), rattachée au ministère de la Justice, cumule les missions pour contribuer notamment à apporter une aide aux magistrats, à mettre en œuvre les décisions des tribunaux et à assurer le suivi éducatif des mineurs.

En Haute-Normandie, la PJJ suit environ mille enfants par an. « Globalement, il n'y a pas de solution miracle. En revanche, nous avons quasiment atteint l'exhaustivité dans les modes de prise en charge. Mais il faut admettre que nous sommes parfois confrontés à la saturation de certains dispositifs », explique Jean-Marc Vermillard, directeur territorial de la protection judiciaire de

la jeunesse. « Dans le circuit de la délinquance, nous avons aussi un certain nombre de mineurs dont la prise en charge se situe à la frontière entre la pédopsychiatrie et la réponse pénale. » Enfin, la PJJ ne concentre pas uniquement son action en direction des mineurs. « L'action éducatif que nous menons est conduite également en direction des familles. Nous nous posons systématiquement la question de savoir si la famille est en difficulté et pourquoi. La question du passage à l'acte d'un jeune est déterminante pour envisager une réponse adaptée. Dans ce cadre, les difficultés éprouvées par les →



Le jardinage est un bon moyen de canaliser les énergies et de trouver sa place au sein d'un collectif.

parents ne sont pas ignorées. » Si l'ordonnance de 1945 porte des valeurs qui restent d'actualité, nombreux sont ceux qui aspirent néanmoins à une réforme qui renforce la frontière entre la justice des mineurs et celle des adultes.

Une réforme attendue

« Nous attendons celle, annoncée, des tribunaux correctionnels pour mineurs applicables aux récidivistes de plus de 16 ans sous certaines conditions. La mise en place de ces tribunaux présupposait à tort une justice des mineurs laxistes et faisait fi, à mon sens, de la nécessité d'une prise en charge des mineurs délinquants individualisée et à visée prioritairement éducative », rappelle la juge des enfants, Solenne Donal.

Depuis des mois, le ministère de la Justice communique sur la présentation d'un texte au parlement dès le premier semestre 2015. Pourtant, Alain Dru, secrétaire général de la CGT-PJJ s'inquiète. « Il n'y a rien d'inscrit sur le sujet dans les prochains mois. Aucun créneau disponible à l'Assemblée nationale pour présenter ce texte. Manuel Valls n'est certainement pas prêt à porter cette réforme dans un contexte électoral riche car le sujet est clivant. Je suis sidéré. Alors qu'au-delà même d'une réforme de la justice des mineurs, nous aurions besoin d'une loi cadre sur la jeunesse, le gouvernement se défait. Au final, même si les lignes bougent, je ne crois pas à une réforme en profondeur. S'il se passe quelque chose, ce sera à la marge sur des éléments purement techniques. » ♦

La justice *des âges*

Dès 7 ans, un enfant peut être condamné en justice à une mesure éducative pénale. Cela signifie qu'il est considéré comme ayant assez de discernement pour être responsable pénalement. À 10 ans, il peut faire l'objet d'une sanction éducative. À 13 ans, il est susceptible d'être envoyé en prison. Et enfin à 16 ans, il est possible de lui retirer l'excuse de minorité et de le juger comme un majeur.

Les enfants et les parents *d'abord*

En amont des problèmes de délinquance, la Ville a mis en place un programme de réussite éducative pour les 2-16 ans et les 16-18 ans. « Il s'agit d'apporter un accompagnement individuel aux enfants et aux adolescents afin de lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme », explique Martin Dermien, coordonnateur de la prévention. Au-delà, la Ville dispose d'outils plus spécifiques. « D'une manière générale, notre ambition est de réduire les inégalités sociales, d'éviter l'exclusion, de lutter contre les discriminations et d'améliorer les perspectives d'avenir pour la jeunesse. »

Dans ce cadre, le conseil des droits et devoirs des familles (CDDF) apporte un soutien aux familles qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Enfin, le rappel à l'ordre permet de développer trois types d'actions : la mise en place de suivis socio-éducatifs ou de parcours d'insertion, l'intégration des enfants et de leurs familles à des activités de loisirs, sportives ou culturelles et l'orientation vers des actions de soutien à la parentalité.

INTERVIEW

Solenne Donal est juge des enfants au tribunal de Rouen

Quelles sont les missions du juge des enfants aujourd'hui en France ?

Le juge des enfants exerce une activité principalement civile, à hauteur de 80 % environ, autrement dit à destination de l'enfance en danger. L'enfance délinquante représente en moyenne 20 % de l'activité du juge des enfants. Si le juge des enfants a une mission mixte, civile et pénale à la fois, c'est pour assurer le principe de continuité éducative pour de nombreux adolescents qui commettent des actes délictueux sur fond de carences éducatives et/ou affectives.

Le rapport de cause à effet est-il systématique ?

Cette porosité importante n'est pas un élément nouveau : aujourd'hui comme hier, un mineur délinquant est le plus souvent en danger. L'immense majorité des mineurs délinquants pâtissent de conditions d'éducation gravement compromises au domicile de leurs parents, d'un manque de cadre éducatif structurant, sont en rupture de scolarité et dépourvus de projet d'avenir et de formation. Au surplus, lorsque des adolescents bien intégrés et dotés de bases éducatives solides sont impliqués dans un acte délictueux, il s'agit d'un incident de parcours et ils ne réitèrent pas.

Les voies de la réinsertion

Dès lors qu'un mineur commet un délit, la justice peut apporter plusieurs types de réponses. Pour le juge des enfants, dans la plupart des cas, il s'agit avant tout de trouver une alternative à l'incarcération.



Le placement des mineurs permet de travailler l'autonomie et la socialisation.

Lorsqu'un juge des enfants décide de placer un mineur dans un centre d'accueil plus ou moins fermé, il s'agit bien sûr d'apporter une réponse face au délit mais parfois aussi de lui donner les moyens de se reconstruire physiquement, affectivement et psychologiquement. Parmi toutes les structures destinées à accueillir les mineurs délinquants, l'unité éducative d'hébergement collectif s'impose certainement comme la plus « libre » avec néanmoins un cadre contraint.

« Ici, on mise d'abord sur l'autonomie, la resocialisation et l'insertion », explique Saïd Abdeljabbar, éducateur au foyer situé route de Neufchâtel à Rouen qui accueille au maximum douze mineurs. L'effectif pourrait paraître peu important mais en réalité « c'est énorme, en particulier parce que de plus en plus de jeunes ont des problèmes associés avec des pathologies de dépendance. La moitié des jeunes accueillis ici ont une prise en charge médicamenteuse ».

Dans cet environnement, les éducateurs ont pour mission d'aider le mineur à retrouver les bons réflexes pour se lever le matin, s'alimenter correctement, se laver. L'unité éducative de jour située à Rouen propose également aux adolescents de s'initier à la cuisine, à la maçonnerie et à la mécanique. Après quatre mois, Yann*, 16 ans, fait le point sur sa situation. « Je sais que le juge a voulu m'éloigner de mes mauvaises fréquentations en me plaçant ici. Ma mère a le droit de venir me voir mais pour que je retourne vivre avec

elle il faut attendre qu'elle ait trouvé un appartement dans une autre ville, près de Rouen. » Pour l'heure, Yann n'est pas encore passé en jugement. « Ils attendent de voir comment je me comporte. Faut être intelligent. Je fais pas le con. Je veux m'en sortir. »

Se mettre au vert

Autre ambiance, bien plus loin encore des tentations de la ville, à Saint-Denis-le-Thiboult, à une →

vingtaine de kilomètres de Rouen. Le centre éducatif fermé (CEF), géré par l'association Les Nids, a été l'un des premiers à ouvrir en France en 2003. « Nous sommes habilités à accueillir douze adolescents âgés de 13 à 16 ans dans le cadre d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un contrôle judiciaire ou d'un aménagement de peine », précise Stéphane Deschamps, le directeur. Les adolescents qui arrivent ici sont

des récidivistes et certains ont fait un séjour en maison d'arrêt. Dans tous les cas, l'objectif reste bien de développer un travail éducatif en faveur des plus rétifs à toute intervention de ce type.

Ici, la fermeture n'est pas seulement symbolique. Toutes les activités sont surveillées, la présence des adultes est constante 24h/24, les allées et venues sont contrôlées et les communications avec la famille

et les proches sont réglementées.

« Mais le centre éducatif fermé n'est pas seulement une privation de liberté, c'est aussi de la contenance pour que les jeunes se sentent rassurés et qu'ils puissent se projeter vers l'avenir. Les jeunes, qui sont ici pour une durée minimum de six mois, ne sont pas dans l'oisiveté. Il y a un emploi du temps serré qui les aide à se cadrer mais aussi des moments où ils doivent se confronter à des temps vides, explique Lahoucine Aït Ben Idir, chef de service. Le centre fonctionne avec une équipe constituée d'éducateurs, d'enseignants, de chefs d'ateliers, d'une infirmière et d'une psychologue. » Dans les faits, pour Dany*, 15 ans, le passage au centre est une vraie pause dans sa vie totalement désorganisée. « J'ai arrêté d'aller à l'école en 6^e. Je me réveillais à 17 heures et je faisais mon trafic jusqu'à 5 heures du matin. Pourquoi j'aurais cherché à travailler alors que je gagnais 120 € par jour en vendant du shit ? » Après quelques semaines, Dany a repris du poids, il a retrouvé un rythme de vie sain et ne fume plus de haschich. « J'ai l'impression de grandir. »

À l'arrêt

Et puis, quand les autres tentatives de placement n'ont pas porté leurs fruits ou en cas d'affaires criminelles graves, il reste la maison d'arrêt, pour les jeunes âgés de 13 à 18 ans. À Rouen, « l'effectif moyen est de dix détenus pour des durées d'incarcération qui sont le plus souvent de trois à quatre mois, explique Barthélémy Borghino, le directeur. Le quartier des mineurs a été rénové il y a une dizaine d'années et chaque adolescent dispose d'une cellule individuelle avec une douche. » Une précision supplémentaire, à Rouen, « lorsqu'on parle de quartier des mineurs, il s'agit exclusivement des garçons car les rares filles qui sont incarcérées sont envoyées dans la division des femmes ».

Pour prendre en charge les détenus, l'équipe se compose à la fois des personnels de l'administration pénitentiaire, tous volontaires et

qui ont suivi une formation spécifique mais aussi des personnels médicaux, des enseignants, des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse. Derrière les murs de la prison Bonne Nouvelle, le régime strict est de rigueur mais toujours avec le souci du pédagogique. La scolarité est obligatoire, le plus souvent pour de la remise à niveau. Pour le reste, pas le droit de fumer, une heure de promenade au moins par jour y compris pour ceux qui sont envoyés au mitard, à partir de 16 ans. Un lieu fermé pour les détenus mais qui reste ouvert aux familles. « Parfois, nous avons besoin de les rencontrer pour les faire adhérer à cette prise en charge. Les familles peuvent nous aider aussi à convaincre le jeune du bien-fondé de cette incarcération », précise Barthélémy Borghino.

Arthur*, 17 ans, incarcéré depuis plus de deux ans, a dépassé le stade de la remise en cause de la peine. Il est placé dans la section « confiance ». Cela signifie que la porte de sa cellule reste ouverte de 8 heures du matin jusqu'à 17 heures. « Je ne fais plus que des rêves de prison, je ne pense pas trop à l'extérieur. Ce qui me sort la tête, c'est le sport et les livres. C'est une force de s'instruire. »

Dans quelques jours, Arthur aura 18 ans. Il passera automatiquement dans la section des adultes. « J'appréhende un peu mais c'est aussi une étape qui prouve que le temps passe. » Dans le meilleur des cas, le centre national d'évaluation devrait donner son accord pour qu'Arthur soit transféré dans un centre de détention. Objectif pour lui, « rattracher sur un cycle de seconde générale et passer mon bac. Et pourquoi pas aller jusqu'au BTS ». Car s'il n'était pas prêt à entrer en prison, Arthur veut aujourd'hui tout mettre en œuvre pour en sortir dans les meilleures conditions. ♦

* Tous les prénoms ont été changés.

Le quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Rouen accueille en moyenne une dizaine de détenus pour des périodes de trois à quatre mois.



Élus communistes et républicains

Le budget de la sécurité sociale vient d'être voté à l'Assemblée nationale par la majorité socialiste. C'est une atteinte lourde portée à notre modèle social d'accès aux soins et de protection sociale.

Alors que le déficit de la sécurité sociale atteint les 15 milliards d'euros, aucune mesure visant à améliorer les comptes n'est envisagée dans le texte voté. Pire, la protection sociale est sévèrement attaquée pour financer les cadeaux aux entreprises tels que le CICE. Le groupe Auchan touchera ainsi 60 millions d'euros du contribuable alors que ses bénéficiaires s'accroissent et qu'il va licencier 800 salariés.

La modulation des allocations familiales en fonction des revenus porte directement atteinte aux principes même de la sécurité sociale : la solidarité et l'universalité. Le PCF

a fait des propositions qui peuvent être mises en place immédiatement : réduire les exonérations de cotisations sociales patronales qui sont inefficaces et coûtent plusieurs milliards d'euros par an, et faire contribuer les revenus financiers des entreprises au même niveau que les salaires.

De plus, il faut que les pouvoirs publics se donnent les moyens de lutter efficacement contre la fraude patronale aux cotisations sociales évaluée à près de 25 milliards d'euros.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse,
Francine Goyer, Jérôme Gosselin,
Murielle Renaux, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Najia Atif,
Caroline Langlois, Marie-Agnès Lallier,
Francis Schilliger, Pascal Le Cousin,
Daniel Vezie, Nicole Auvray,
Didier Quint, Jocelyn Cheron,
Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus socialistes et républicains

Héritiers de Jean Jaurès, à l'occasion du centenaire de son assassinat, nous lui rendons hommage par un extrait de son si beau « Discours à la jeunesse » de 1903 :

« Le courage, c'est de surveiller exactement sa machine à filer ou à tisser, pour qu'aucun fil ne se casse, et de préparer cependant un ordre social plus vaste et plus fraternel où la machine sera la servante commune des travailleurs libérés.

Le courage, c'est d'accepter les conditions nouvelles que la vie fait à la science et à l'art, d'accueillir, d'explorer la complexité presque infinie des faits et des détails, et cependant d'éclairer cette réalité énorme et confuse par des idées générales, de l'organiser et de la soulever par la beauté sacrée des formes et des rythmes.

Le courage, c'est d'aimer la vie et

de regarder la mort d'un regard tranquille ; c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense.

Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire. »

Vos élus socialistes restent à votre disposition :

4 rue Renan en face du métro
02 35 65 27 28 / ps.ser@free.fr

David Fontaine, Danièle Auzou,
Patrick Morisse, Léa Pawelski,
Catherine Olivier, Daniel Launay,
Philippe Schapman, Samia Lage,
Pascale Hubart, Réjane Gard Colombel,
Antoine Scicluna,
Thérèse-Marie Ramarson,
Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Tous les jours, dans notre ville, on voit le désespoir gagner du terrain. Des familles sans argent ne peuvent plus se nourrir, se loger, se soigner décemment. Des jeunes sans autre avenir que le chômage et la précarité, qui ne savent que faire de leur vie, proies faciles pour les marchands de drogue ou d'illusions. Les services publics ne peuvent plus assurer leurs missions. L'école est attaquée par les partisans de l'ignorance. Des petits commerces ferment, victimes de la concurrence des hypermarchés. La violence des licenciements, du temps partiel imposé, des horaires impossibles. La violence qui s'installe dans la vie quotidienne. Nous le vivons chaque jour : notre ville n'échappe pas aux maux qui rongent la société. Des sacrifices supplémentaires ne changeront rien. S'attaquer au voisin, à l'immi-

gré ne fera qu'empirer la destruction des liens sociaux, de la convivialité. Nous avons assez reculé devant la droite, l'extrême droite, la soi-disant gauche et le patronat. Préparons-nous à affronter ce gouvernement. Reconnaissons une perspective par nos luttes. Le 15 novembre, manifestons à Paris contre l'austérité. Le 18, avec les hospitaliers pour la convergence des luttes.

ser.vraimentagauche@gmail.com

Philippe Brière, Noura Hamiche.

Élus Droits de cité, mouvement Ensemble

Assez, la coupe est pleine ! Les révélations sur le paradis fiscal qu'est le Luxembourg nous montrent l'ampleur des détournements. C'est bien la preuve que l'argent existe bel et bien. Ce Luxembourg est la plaque tournante qui permet à plus de 300 multinationales d'échapper à tout impôt et d'engranger des milliards d'euros.

Et on dénonce quelques chômeurs accusés de fraude aux allocations ou au RSA ! Et on répète qu'il faut tailler dans les dépenses sociales, réduire les services publics, pour réduire à tout prix les déficits budgétaires !

Le candidat Hollande avait promis de s'en prendre à la Finance. Il a offert des milliards aux patrons et nous oblige à nous serrer la ceinture. Assez ! Ces sociétés hors-la-loi doivent être sanctionnées tout de suite et fortement. Des milliards

à récupérer ! À nous de l'imposer ! Le Front national promet la lune mais il se garde bien de dire où il prendrait l'argent. S'attaquer aux riches, aux capitalistes, ce n'est pas dans son programme.

C'est par la lutte que nous avons toujours obtenu nos droits sociaux en 1789, 1840, 1936, 1968. Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation générale, tous ensemble, associations, syndicats et partis. Le Front de gauche y met toutes ses forces.

Michelle Ernès, Pascal Langlois.

Littérature jeunesse

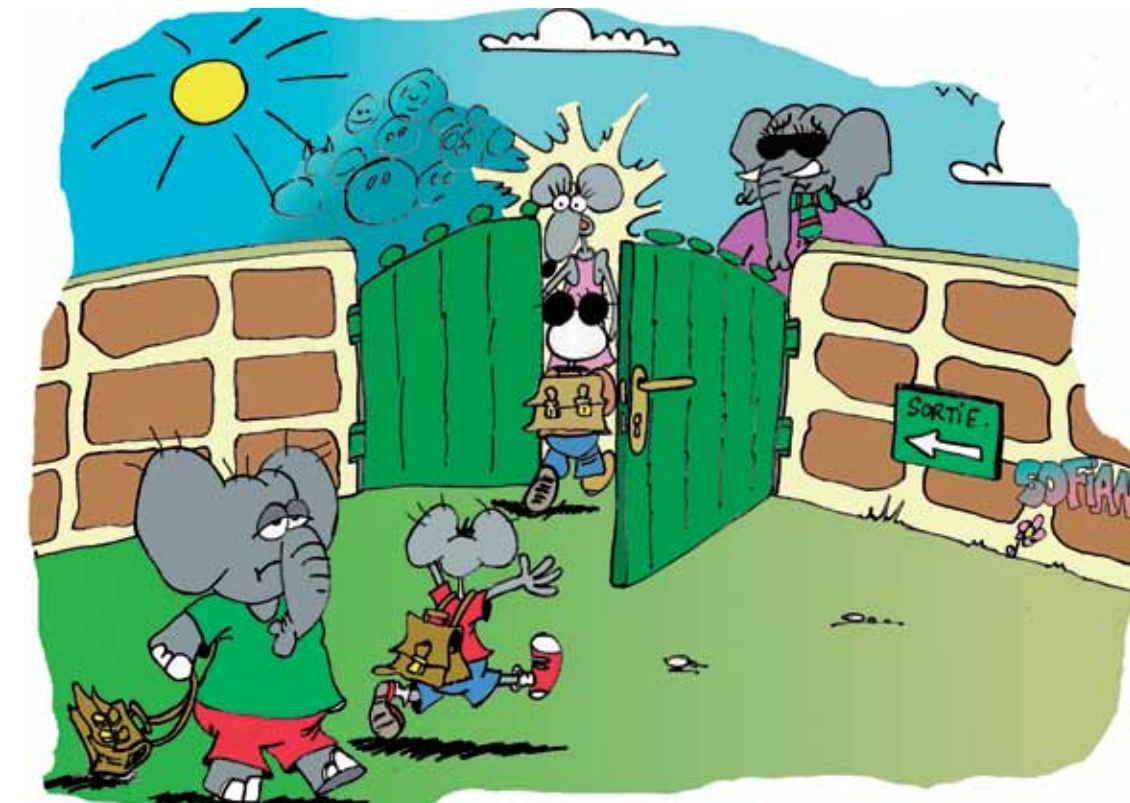
Des nounous prennent la plume

Un groupe d'assistantes maternelles a co-écrit un album jeunesse abordant les violences faites aux femmes. Un sujet difficile dont elles ont tiré *Les secrets d'Elfi et Simo*, un livre à mettre entre toutes les mains.

Elfi est un éléphant. Il est violent avec ses camarades de l'école et n'a pas de copains. Quand sa maman vient le chercher, elle porte une grosse paire de lunettes noires... On comprendra que la maman d'Elfi subit des violences conjugales. Mais il faudra l'arrivée d'un copain plus petit pour que l'imposant Elfi comprenne que « les papas n'ont pas le droit de faire ça ». Ce copain est une petite souris nommée Simo, « nous avons choisi deux personnages opposés », expliquent les co-auteurs. La légende veut que les éléphants aient peur des souris mais, dans l'histoire co-écrite par les cinq assistantes maternelles indépendantes de la Maison de la famille, la souris libérera l'éléphant de ses peurs.

Enfants aussi victimes

Simo fera le premier pas qui permettra à Elfi de comprendre que la violence de son père n'est pas normale et qu'il n'a pas à la reproduire pour exister aux yeux des autres... L'amitié de Simo sera une clé pour s'ouvrir aux autres et se confier à la maîtresse. C'est encore grâce à la petite souris, dont on apprendra qu'elle a, elle aussi, subi un père violent, qu'Elfi sera enfin en position de comprendre que « dans la vie, il est interdit de



Écharpe et lunettes de soleil, des accessoires que la maman d'Elfi ne met pas par coquetterie...

faire du mal aux autres ». Une morale qui, pour sembler évidente aux yeux d'un adulte responsable, ne l'est pas toujours pour un enfant dont le modèle familial est celui de la violence quotidienne. « Les enfants peuvent croire que ce qu'ils vivent à la maison est la norme s'ils n'ont pas de contre-modèle dans leur entourage », confirme Stéphanie Canville, psychologue du développement de l'enfant. « Dans les problématiques de violences conjugales, les enfants se retrouvent victimes d'un conflit de loyauté, il est difficile pour eux de prendre partie pour l'un ou pour l'autre... »

Les intentions des cinq co-auteurs, pour être difficiles à traiter, tant le sujet touche à ce qu'il y a de plus injuste, sont rendues accessibles aux enfants grâce aux illustrations de Christophe Bonnefond. La violence d'Elfi est explicitement mise en scène. Quant à sa maman, les

illustrations la montrent avec écharpe et lunettes de soleil, accessoires dont on devine qu'ils ne sont pas mis par coquetterie. Ils cachent les traces de coups. Si le style graphique de Christophe Bonnefond adopte un parti pris naïf, son dessin n'évite pas de se confronter au sujet de fond. Il n'oublie pas de dire

non plus qu'on peut sortir du statut de femme battue et recouvrer sa dignité. L'illustrateur montre une maman de Simo qui a réussi à mettre derrière elle son passé de femme battue pour devenir une femme rayonnante (elle brille littéralement comme un soleil aux yeux de son fils). Et c'est là le plus important. ♦

Une première

Les secrets d'Elfi et Simo est une première expérience d'écriture et de publication pour ses cinq co-auteurs (Pascale Lecomte, Anne-Lise Henry, Véronique Charhani, Christèle Veiber et Karine Pascuttini) et son illustrateur (Christophe Bonnefond). Le livre est publié par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray dans le cadre de son action de lutte contre les violences faites aux femmes. Des lectures par les auteurs auront lieu au centre socioculturel Georges-Déziré le 20 novembre à 9 h 30 et 10 h 30. Et elles le présenteront le 25 à 18 heures.

• Le livre sera disponible dans les bibliothèques municipales et à feuilleter sur le site saintetiennedurovray.fr

À hauteur d'enfants

Fidèle au poste, la Ville sera présente sur la 32^e édition du Festival du livre de jeunesse de Rouen, du 28 au 30 novembre, consacrée aux contes et légendes.

Le Festival du livre de jeunesse de Rouen est bien plus qu'une grande librairie éphémère. C'est aussi un espace de « construction citoyenne »... Une préoccupation dans laquelle se reconnaît la commune, et qu'elle traduit notamment dans son projet éducatif local (PEL). Son coordonnateur, Jérôme Lalung-Bonnaire, animera un débat dimanche 30 novembre, espace Philippe-Farge à la Halle aux toiles.

Un jeu de cartes a été conçu pour interroger les différentes facettes de ces « territoires apprenants » que sont les villes « à hauteur d'enfants ». « *Une ville peut faire dans l'éducatif sans être soumise à l'Éducation nationale*, plaide Jérôme Lalung-Bonnaire, *ses choix s'inscrivent dans le périscolaire, l'urbanisme, la culture...* » C'est sur cette conviction que la Ville bâtit sa réflexion autour de futurs quartiers d'enfants stéphanois. « *L'enjeu est de trouver une articulation entre l'intérêt général et les usages des enfants.* »

Le débat promet d'être riche. La place traditionnellement laissée à l'enfant dans les villes est volontiers réduite aux portions congrues des aires de jeux et des écoles, l'enfant étant de fait perçu, en dehors de ces espaces, comme une potentielle source de nuisances...

La Ville sera également présente sur le festival « pour du jeu », quoique de manière tout autant militante. La ludothèque municipale propose une trentaine de jeux de plateau « prêts à jouer ». « *Nous avons*



Le festival du livre de jeunesse se tient depuis 2013 à la Halle aux toiles de Rouen, et non plus sous chapiteau sur les quais rive gauche.

valorisé des références assez peu connues en lien avec la thématique du festival, indique Gregory Méjean, le responsable de la ludothèque, *mais toujours avec des mécanismes qui ont fait leurs preuves.* » Au menu, petits cochons, Pou-

cet, Chaperon rouge et autres grands méchants loups seront évidemment de la partie, mais des imaginaires bien plus inédits seront convoqués, comme ceux des jeux *Dixit* ou *Fabula* dont tout le sel consiste à inventer sa propre histoire! ♦

Loups garous!

La ludothèque organise le grand jeu « **Les Loups-garous de Thiercelieux** », dimanche 30 novembre à 17 heures (salle Béatrix-Beck, deuxième étage). Chaque nuit, les loups-garous dévorent un villageois, le jour, ces derniers débattent pour démasquer le coupable et l'éliminer... Samedi 29 novembre, une initiation au jeu aura lieu avec la conteuse Evelyne Pèlerin (la voix de la griotte dans *Kirikou*), au centre socioculturel Georges-Déziré.

• Renseignements et réservation au 02 35 70 37 38 (festival) ou au 02 32 95 16 25 (ludothèque Célestin-Freinet).

Lectures impromptues

L'écrivain stéphanois **Claude Soloy** organisera des lectures dans les allées du festival. « *Je me balade sous le nom de Renard bavard, dit-il, je repère un petit groupe, je me saisis d'un livre à proximité et improvise une lecture un peu théâtralisée* ». L'auteur dédicacera en outre son livre *Être ou ne pas naître*, un conte pour « grands ados », publié aux éditions du Horsain.

DiversCité

Jeune public ... 19 novembre
LE MONDE EST À N'OU?

Avec ses chants, guitares, instruments à vent et percussions, la compagnie Zing Boum Crac fera voyager petits et grands dans des mondes sonores inconnus où la musique traditionnelle se mêle à l'improvisation. **À 15 heures, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.**

Cabaret ... 21 novembre
VOIX DE FEMMES/LA NOTE VIOLETTE

La chorale Voix de femmes est de retour en première partie de La Note Violette, quatre femmes, vives, drôles, douces et fermes qui offrent un récital électrique et surprenant lors du festival Chants d'elles. **À 20 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée : 7 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés. Réservations au 02 32 95 83 66.**

Théâtre musical ... 25 novembre
LA VIE EN ROSE

Dans le cadre de la Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, ce spectacle met en évidence ce grave problème de société, ouvre les yeux et éveille les consciences des jeunes et des moins jeunes. **À 18 h 30, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 90.**

Cinéma seniors ... 1^{er} décembre
BELLE ET SÉBASTIEN


Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf lundi 1^{er} décembre. À l'affiche, *Belle et Sébastien*, film de Nicolas Vanier. **Inscription lundi 24 novembre au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Tarif : 2,50 €.**

Exposition ... jusqu'au 31 décembre
DES HOMMES QUI SE SONT BATTUS POUR LA PAIX

Au-delà des images guerrières tant diffusées, les plasticiens de l'Union des arts plastiques se sont plutôt attachés aux visages et actions pour la paix des hommes, des groupes, des symboles et des textes autour de cette paix, espérance si difficile et si souhaitable à obtenir encore de nos jours. **Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.**

MAIS AUSSI...

Anita Farmine, artiste franco-iranienne, vendredi 28 novembre à 18 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost, entrée gratuite, réservations obligatoires au 02 32 95 83 66 ; **regard sur la création artistique durant la guerre 14-18** par l'atelier de lecture à voix haute et les élèves du conservatoire, jeudi 20 novembre à 19 heures, espace Georges-Déziré.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus. Tél. : 02 32 95 83 94.**

Rendez-vous au stade

Dans plusieurs entreprises stéphanaises, la pause-café a été remplacée par la pause-sport. Plus qu'une tendance, ce sont à chaque fois des initiatives portées par des hommes et des femmes qui veulent partager leur passion.

Il était une fois, la fermeture du pont Mathilde en 2012... Et l'histoire peut commencer pour Anne-Cécile Costa Matos, adjointe au responsable de l'agence stéphanaise Würth, spécialisée dans l'outillage et le matériel pour les professionnels. « *Du jour au lendemain, les temps de trajet ont explosé. Certains collègues n'avaient plus le temps de rentrer chez eux pour déjeuner. J'ai alors proposé de profiter de la pause du midi pour faire du sport.* » Sportive dans l'âme, Anne-Cécile Costa Matos collectionne depuis l'âge de 6 ans les licences comme d'autres collectionnent les timbres ou les tickets de cinéma. Athlétisme, karaté, basket-ball, volley-ball, handball, tennis, équitation, tout y passe. « *Dans le cadre professionnel, depuis dix ans, pour moi la soupape c'est la course à pied et la natation.* » Forte de cette expérience, Anne-Cécile Costa Matos ne manque pas de faire naître des vocations parmi ses collègues. « *Au début, il s'agissait seulement d'aller marcher quarante-cinq minutes à bonne allure dans la forêt du Madrillet. Mais nous étions limités par le fait que nous ne disposions pas de douches à l'agence.* » Un nouveau cap est franchi quand la petite équipe décide de se déplacer dans les structures municipales situées à proximité sur les communes de Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. Résultat, un emploi du temps « olympique » avec une activité pour chaque

jour de la semaine. Lundi, c'est la salle de sport de la piscine Marcel-Porzou; mardi, natation pour trente longueurs; mercredi, la course à pied sur un parcours de 5 kilomètres; jeudi, la marche en forêt et, le vendredi, retour à la piscine pour soixante longueurs. Pour Anne-Cécile Costa Matos et ses collègues, Laurine Lassalle, Ingrid Lefèvre, Sandra Ponthieu, Sylvie Parent ou encore Romain Loisel, le responsable du magasin, le virus est pris. « *Certains ont perdu du poids, d'autres ont arrêté de fumer. Pour tous, même si la journée*

commence mal, la pause-sport permet de repartir de zéro à 13h30. » Et point de vue management? « *Une fois en tenue de sport, les liens sont totalement différents. Un seul mot d'ordre: interdiction de parler boulot.* »

À CHACUN SON RYTHME

Même son de cloche à la Vente Olivier au sein de l'imprimerie Iropa où Francis-Luc Merelo, un des commerciaux de l'entreprise, a réuni d'autres collègues hommes et femmes pour des

moments de détente. « *Depuis neuf mois, le midi, c'est pé-tanque. Un sport à part entière qui associe le geste technique et des règles précises. On préfère ça plutôt que de manger au restaurant.* » En fin de journée, il y a aussi l'option course à pied, à partir de 18h30 pour des parcours de dix à seize kilomètres. « *Durant les beaux jours, la forêt est à deux pas, c'est idéal. En hiver, nous avons un parcours en ville.* » Dans le même temps, Antoine Baucé, assistant de direction, amateur d'effort intense, a constitué une équipe mascu-

line en VTT pour des sorties en forêt le week-end. « *Nous ne nous fixons pas d'objectifs de compétition a priori. C'est avant tout du plaisir.* »

En somme, pour la bonne santé des employés et de l'entreprise, le sport serait la panacée. Une idée qui tarde parfois à retenir l'attention des patrons, aussi bienveillants soient-ils, tandis que les salariés ne rechignent pas à s'impliquer pour leur bien-être et celui de leurs collègues. ♦



Pour les salariés de l'entreprise Würth, près du boulevard Lénine, la pause du midi est l'occasion de faire du sport.

Le full-contact fait le plein

Le Club stéphanois de full-contact a ouvert une section « light-contact » pour enfants. Une boxe « pieds-poings » venue du karaté dont la pratique se veut ludique et sans risques dès 6 ans.

Le noble art qui prend ses racines dans le karaté a trouvé sa relève stéphanoise grâce à la dernière édition de la Journée des loisirs et des associations, le 6 septembre. C'est au cours de démonstrations présentées à cette occasion que le club a su séduire une dizaine d'enfants de 7 à 14 ans. « Ça a été le déclencheur, reconnaît Éric Langlais, le président et entraîneur du Club stéphanois de full-contact, puis la bouche à oreille a fait le reste... » « C'est un beau sport, s'enthousiasme Paul, 12 ans. Ça demande précision, souplesse et force. » Pour ces deux premières qualités, son « sparring-partner » Melvyn est plutôt d'accord, mais pas forcément avec la dernière. Le full-contact ne nécessiterait pas une force brute, à en croire Melvyn, le noble art pieds-poings donnerait plus volontiers dans la finesse que dans la rudesse aveugle des coups. « Ce n'est pas la force le plus important, argumente-t-il, tu peux mettre un coup sans force et déstabiliser ton adversaire. »

Contrairement à l'image véhiculée par les films dédiés à cet art martial, ce sport qui associe karaté et rings de boxe peut s'exercer sans violence. « Chez les enfants, on est dans une version light, rassure Éric Langlais, ce sont des jeux de touche, les visages sont protégés, on s'amuse. »



Une dizaine d'enfants de 7 à 14 ans goûtent au plaisir du « light-contact ».

À cet âge, le full-contact est à proprement parlé du « light-contact », une version légère où l'on touche l'adversaire sans porter les coups, un peu comme pour l'escrime. Un aspect ludique et sans violence qui a séduit Aurélie, la maman de Noah et Lukas, deux nouveaux jeunes felleurs stéphanois. « C'est un sport sans

violence à ce niveau, dit-elle, ça les défoule. » Quant à l'aspect malgré tout « martial » de cet art, Aurélie assure que ses fils ont bien compris que les techniques apprises sur le tatami ou sur le ring ne doivent en aucun cas en sortir. Autant de paroles qui rassureront Enzo, 7 ans, le plus jeune des nouveaux petits

felleurs du club, peut-être encore un peu intimidé par la discipline. « On s'amuse avant tout », souligne Éric Langlais.

■ CLUB STÉPHANAIS DE FULL-CONTACT

• Cosum, parc omnisports
Youri-Gagarine. Tél. : 06 98 38 10 15.

Commerçants • Artisans • Entreprises
Annoncez-vous dans

Le Stéphanois

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels.
Distribué dans toutes les boîtes aux lettres

médias & PUBLICITE

Contactez dès à présent **Pascal GAUTHIER**
au 06 78 17 33 05 - pgauthier@groupemedias.com
Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com



Prom Action
Ile Lacroix - ROUEN
02.35.70.95.93

Proximité Réactivité

Une aide aux personnes à domicile

Bureaux ouverts :
du lundi au vendredi
de 9h à 13h
et de 14h à 18h

Notre **Assistante de vie**
Aide au lever/coucher,
préparation des repas,
aide à la toilette,
accompagnement dans
les déplacements

Aide à domicile
Ménage, repassage,
couture, course,
des repas.

Et aussi la garde d'enfants de plus de 3 ans,
l'entretien du jardin, l'aide au déménagement,
les travaux de peinture,...

50% de réduction sur les tarifs

Professionnalisme à votre service depuis 27 ans

www.promaction-association.org

Baptême, l'alternative laïque

Le baptême civil permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant. Rencontre avec trois familles stéphanaïses qui ont fait ce choix.

C'est avant tout un acte symbolique. De la part des parents, qui choisissent des protecteurs pour guider leur enfant, et de la part du parrain et de la marraine qui acceptent de prendre dans la vie du filleul une place importante. Le baptême civil, aussi appelé baptême républicain, a été institué pendant la Révolution française pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine. Acte anticlérical fort à l'époque, il est aujourd'hui choisi comme une alternative au baptême religieux. Aucun texte officiel ne prévoit le baptême civil. Il se pratique à la mairie mais n'a pas de valeur légale. Pourtant, pour beaucoup de familles, il est une cérémonie à part entière.

Paul, âgé d'à peine trois mois, sera baptisé à la mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray le 27 décembre 2014. Pour ses parents, Ludivine et David, mariés civilement, le choix s'est fait tout naturellement. Comme pour Anaïs, leur première fille, aujourd'hui âgée de 3 ans et demi. « *J'ai vécu des moments privilégiés avec mon parrain et ma marraine, j'ai voulu que mes enfants connaissent ça* », explique Ludivine.

Univers républicain

Son père travaillant en mairie, elle a baigné dans l'univers républicain. « *Nous savions avec mon mari que nous voulions un baptême civil. Même s'il n'a aucun statut légal, il permet d'avoir une vraie cérémo-*



Yléona, 16 mois, a été baptisée civilement le 20 septembre.

nie et de partager ce moment avec les proches. » Le couple a choisi comme parrain et marraine, ou plutôt comme « protecteurs », l'un de ses meilleurs amis et la petite sœur de Ludivine. « *Leur donner le statut de protecteur ne signifie pas qu'on attend quelque chose d'eux, mais plutôt qu'on leur donne une place spéciale dans la vie de notre enfant, qu'on leur fait confiance* »,

ajoute Ludivine. C'est, selon elle, un bon compromis pour beaucoup de familles.

Ce n'est pas Orlane et William qui diront le contraire. Le couple a fait baptiser sa fille Yléona, 16 mois, le 20 septembre 2014 à la mairie. Ils se sont mariés civilement le même jour. Après le baptême religieux de Candyce, la grande sœur de 8 ans, et les réunions pour le

préparer, William ne voulait surtout pas renouveler l'expérience. Orlane aurait préféré un baptême religieux, mais elle a accepté le compromis. « *C'était le baptême civil ou rien. Et je tenais à ce que notre fille ait un parrain et une marraine à qui se confier si elle n'est pas capable de me dire les choses.* »

Des protecteurs

Dave et Cynthia ont fait le même choix pour leur fils Elyas, 1 an. Le papa ne voulait pas de baptême à l'église, la maman n'y tenait pas plus que ça. Mais attachée aux traditions, Cynthia considérait qu'avoir un parrain et une marraine était important dans la vie d'un enfant. « *Le choix du baptême civil a donc été facile. Nous voulions donner à Elyas, comme à son frère Yolan avant lui, des personnes vers qui se tourner en cas de besoin* », raconte Cynthia. Pour Elyas, ils ont choisi leurs meilleures amies comme marraines. « *Lors de la cérémonie, le maire nous a remis un document certifiant qui nous avions choisi comme protecteurs* », ajoute-t-elle. Pour elle, le terme de protecteur est bien choisi. Le baptême permet de désigner des personnes qui seront là pour seconder les parents. Pour partager un lien spécial. Et la cérémonie permet d'officialiser les choses. ♦